



# ■ ÉTATS GÉNÉRAUX ALIMEN TATION

Lundi 25 septembre 2017 - TULLE

#EGalim

RELANCER  
LA CRÉATION  
DE VALEUR  
ET EN ASSURER  
L'ÉQUITABLE  
RÉPARTITION

PERMETTRE AUX  
AGRICULTEURS DE  
VIVRE DIGNEMENT  
DE LEUR TRAVAIL  
PAR LE PAIEMENT  
DE PRIX JUSTES

ACCOMPAGNER LA  
TRANSFORMATION  
DES MODÈLES DE  
PRODUCTION POUR  
MIEUX RÉPONDRE  
AUX ATTENTES DES  
CONSOMMATEURS

PROMOUVOIR  
LES CHOIX DE  
CONSOMMATION  
PRIVILÉGIANT  
UNE ALIMENTATION  
SAINE, SÛRE  
ET DURABLE



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORRÈZE



PRÉFET DE LA CORRÈZE



■ ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
ALIMEN  
TATION



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORRÈZE



PRÉFET DE LA CORRÈZE

**États généraux de l'alimentation en Corrèze,  
organisés par la chambre d'agriculture et la  
préfecture, et labellisés ;**

**Près de 60 personnes participant aux  
échanges ;**





■ ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
ALIMEN  
TATION



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORRÈZE



PRÉFET DE LA CORRÈZE

**Atelier n°1 : garantir des prix et des revenus -  
une meilleure répartition de la valeur ;**

**Atelier n°2 : créer de la valeur -  
les initiatives et démarches du local à l'export ;**

**Atelier n°3 : favoriser la compétitivité et l'attractivité  
- les enjeux en zones fragiles.**





■ ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
ALIMEN  
TATION



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORRÈZE



PRÉFET DE LA CORRÈZE

## Des propositions variées :

- voter une nouvelle grande loi montagne reconnaissant les spécificités des territoires montagneux. Un dispositif d'aide spécifique devrait être conservé, et les réflexions sur la réorientation de l'ICHN vont contre cela ;
- restaurer l'égalité des aides, avec des montants définis par les besoins et non par l'état des finances des collectivités ;
- bien que ce point ait été âprement discuté, beaucoup s'accordent sur la nécessité de généraliser les démarches de planification de l'urbanisme (type PLU), permettant de protéger les zones agricoles contre un urbanisme mal contrôlé ;
- imposer une plus grande transparence des prix, qui devrait indiquer les marges de chaque acteur de la chaîne ;
- développer la contractualisation pour mieux répartir la valeur ;





■ ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
ALIMEN  
TATION



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORRÈZE



PRÉFET DE LA CORRÈZE

- renforcer le rôle de l'OFPM, et permettre une indexation des prix sur le coût de production (cf. indice IPAMPA). Cette indexation des prix irait plus loin que l'obligation de renégocier des contrats entre producteurs et distributeurs en cas de variation de certaines denrées agricoles, prévue par la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation ;
- développer la restauration collective dans le cadre d'une organisation partenariale avec les producteurs ;
- simplifier la création des marques et des AOP, et encourager la création de la valeur ajoutée tout en luttant contre l'agrandissement des exploitations ;





■ ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
ALIMEN  
TATION



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORRÈZE



PRÉFET DE LA CORRÈZE

- harmoniser le coût de l'emploi à l'échelle européenne, et les qualifications / signes de qualité, afin par exemple que le bio renvoie partout en Europe aux mêmes réalités, et qu'il ne soit pas un moyen de *dumping* ;
- développer les bonnes pratiques qui permettent la création de valeur :
  - favoriser la mise en relation d'acteurs locaux - comme en Corrèze par l'initiative Agrilocal - ;
  - accroître la diversification de l'agriculture avec une formation plus large des agriculteurs aux questions entrepreneuriales ;
  - éduquer les enfants dès le plus jeune âge à ce qu'est l'agriculture locale, ce qu'est la saisonnalité, afin d'orienter les consommations vers les produits de qualité.

